

Une zone de protection pour donner la pêche aux poissons

Dix ans après le lancement du projet, la Réserve marine du golfe de Beauduc est en marche

Des pêcheurs qui militent pour la création d'une zone où la pêche serait interdite. L'hypothèse semble improbable, mais c'est pourtant bien ce qu'il s'est passé en 2004, pour aboutir il y a un peu plus d'un an à la mise en place d'une Réserve marine au cœur du golfe de Beauduc. Le projet s'est définitivement concrétisé ces dernières semaines par l'installation de trois des six balises qui délimiteront à terme un rectangle de 1,5 kilomètre sur 3 (face au phare de la Gacholle) où la pêche professionnelle, plaisancière et sous-marine est désormais interdite. Le mouillage et le dragage sont également proscrits. Jusqu'en 2023, seul le passage sera autorisé. Une décision qui fait suite à plus de 30 ans de chalutage illégal qui ont fait de gros dégâts dans cette zone dont la richesse de la faune et de la flore attire les convoitises. 41 espèces de coquillages et 36 espèces de poissons y ont été recensées, dont une grande majorité à un

"Revitaliser le milieu marin bien au-delà de la Réserve."



Delphine Marobin et Thierry Vandeveld, de la Fondation Veolia, qui finance en partie le projet. / VALÉRIE FARINE

stade juvénile. Un arrêté ministériel a donc permis la création d'un sanctuaire représentant 450ha, soit le dixième de l'ensemble du golfe de Beauduc, sur lequel veille le Parc de Camargue. "C'est relativement important par rapport à ce qui se fait ailleurs", se félicite Delphine Marobin-Louche, chargé de mission littoral et milieu marin au sein du Parc. On n'a pas encore suffisamment de recul pour l'affirmer, mais cela doit permettre de revitaliser le milieu marin bien au-delà de la Réserve en augmentant les chances de survie des poissons juvéniles. Rougets, sars et dorades seraient les premiers concernés. Pour les pêcheurs, ce n'est donc pas se tirer une balle dans le pied, mais plutôt reculer pour mieux sauter... Afin que les poissons prospèrent un maximum, le Parc de Camargue a par ailleurs mis en place des nurseries artificielles faites de filets, de briques et de bois, pour protéger les petits poissons ou les sèches des prédateurs. L'efficacité de ces dispositifs, immergés début août, a été confirmée par des plongeurs en septembre.

L'ensemble de la zone protégée fait également l'objet d'un suivi pointu mené par des pêcheurs et des scientifiques. Trois fois par an, ces derniers prélèvent des poissons adultes pour les mesurer et évaluent leur nombre.

Les chalutiers menacent

Reste la question du respect des règles imposées par la création de la Réserve. Un combat qui n'est pas gagné d'avance : en septembre, trois chalutiers ont été arrêtés à proximité de la zone protégée. "Un seul pourrait détruire toutes les installations", redoute Delphine Marobin-Louche. Celle-ci, comme six autres personnels du Parc de Camargue titulaires du permis bateau, est habilitée à faire des patrouilles et à intervenir en cas d'infraction. La possibilité qu'un éco-garde surveille la Réserve l'été est à l'étude, tout comme l'implantation, à terme, de radars. Un bilan complet est prévu dans trois ans pour évaluer l'efficacité de la Réserve marine du golfe de Beauduc.

Romain FAUVET

rfauvet@laprovence-presse.fr

L'AUTRE PROJET

La sauvegarde d'espèces protégées et d'un herbier

Départ du port des Saintes, direction le golfe de Beauduc et son phare de la Gacholle, avec le Mont Ventoux en arrière-plan. À la surface, le tableau est idyllique. Sous l'eau, il l'est un peu moins, la faute au chalutage illégal qui a par endroit transformé le sable en vase. Pour sauver ce qui peut encore l'être, et en particulier un herbier de 3,7ha en plein développement et qui joue un rôle fondamental pour la biodiversité, une zone de protection de biotope a été créée en plus de la Réserve marine. Elle inclut la plage et une bande maritime de 300 mètres au large de la pointe de Beauduc (voir infographie). C'est là que des espèces protégées se diversifient, telles les plantes aquatiques de type zostère naines, marines et ruppia. Par ailleurs, les sternes naines, oiseaux de la famille des Laridés qui nichent sur les plages à partir du printemps, sont menacées par les activités estivales des hommes. Pour assurer la sauvegarde de ces espèces et de l'herbier, cette zone de protection biotope de 443,5ha a été créée par arrêté préfectoral en septembre 2013. Elle implique notamment l'interdiction du camping, du mouillage et de la pêche aux engins traçants dans l'herbier, ainsi que la pratique des sports nautiques à voile sur ce site très prisé par les kite-surfers débutants.

R.F.



La sterne naine, qui niche sur les plages, est menacée. / S.M.



Sars, turbots et tortues caouannes font partie des espèces à protéger. / G.R. & DR

LES CHIFFRES

300 000 C'est, en euros, le coût de la création de la Réserve marine (balisage, suivi scientifique, moyen nautique, conception et mise en place des nurseries...)

450 C'est, en hectares, la dimension de la Réserve, soit un dixième du golfe de Beauduc

20 C'est le nombre de pêcheurs aux petits métiers aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Salin-de-Giraud. Il y a par ailleurs 78 licences de pêche à pied pour la telline

36 C'est le nombre d'espèces de poisson qui ont été recensées dans la Réserve, qui abrite 41 espèces de coquillages

12 C'est, en mètres, la profondeur maximale des eaux de la Réserve marine. La profondeur minimale est de 7 mètres

A suivre

Artistes et vidéo

Self Made II - dans la foulée de Self Made organisé en 2009 à Miami - est une exposition originale qui se tient actuellement à la Galerie de l'Hoste, 7 rue de l'Hoste (par les rues Docteur-Fanton et Truchet). Au départ : il y a une proposition vidéo faite par Mélanie Bel-lue-Schumacher. La vidéo a été envoyée à tous les artistes impliqués dans L'HOSTE, avec comme seule direction de réaliser une œuvre en lien avec celle-ci. 10 artistes ont répondu à ces images sous la forme de photographie, de sculpture, de pièce sonore, d'écriture, de vidéo, de peinture afin de faire de cette exposition un parcours unique qui se fait tout seule : Self made. Il s'agit de Mélanie Bel-lue-Schumacher, Guillaume Chamahian, Andrés Donadio, Sinisa Kukec, Matthias Olmeta, Brandon Opalka, Sylvain Prudhomme, Reeve Schumacher, Timothée Talard, Stephan Tugrul et Sliding Zero. Exposition jusqu'au 29 novembre.

Parler inondations au café des sciences

Le café du Marlart se transforme en terrain de discussions privilégié, ce soir à partir de 20h30, dans le cadre d'un nouveau "Café science". Le thème des inondations du Rhône en héritage a été choisi pour la soirée. Après un court exposé de Paul Allard (historien) et Anne Homegger (géographe) la parole sera donnée au public, qui pourra trouver des réponses à ses questions. La rencontre se déroule jusqu'à 22 heures en partenariat avec CPIE Rhône Pays d'Arles, Café des sciences Arles, CNRS DESMID Université de la Méditerranée, OHM Vallée du Rhône, Parc de Camargue.

Western sur grand écran

Deux jeudis par mois, la Médiathèque d'Arles et les Cinémas Actes Sud proposent la découverte du patrimoine cinématographique. Pour novembre, il s'agit d'un cycle "western". Ce soir, à 20 heures, sera projeté sur grand écran "Le train sifflera trois fois" de Fred Zinnemann (1952, 1h25) avec Gary Cooper, Grace Kelly... 5€

Chants d'amour, chants de fêtes

Ce vendredi, 20 heures, chez Laure Autrement, c'est Guylaine Renaud qui mène la danse avec sa musique sans frontière pourtant largement inspirée et enracinée dans le monde méditerranéen qu'elle aime énormément. Guylaine intervient en solo, présente quelques invités. Joli moment de chants d'amour et de chants de fêtes en perspective!

Trois quatuors au Méjan

En parallèle aux nouvelles expos de la chapelle, signées Antoine Capitani et Gaël Turine, se déroule le week-end quatuors de l'association du Méjan. Vendredi, à 20h30, place au quatuor Girard avec notamment une création de René Koering, en hommage à Antoine Capitani.

Les nouvelles zones de protection dans le golfe de Beauduc



Phare de la Gacholle



Zone de protection de biotope
Zone de cantonnement de pêche

Graphisme Sébastien BAGNIS



L'une des balises qui délimitent depuis peu la Réserve maritime imaginée il y a dix ans par les pêcheurs locaux. / PHOTO V.F.

AUTOS SYMPAS

**ACHETE
OU DÉBARRASSE
SUR PLACE
TOUTES EPAVES AUTOS
VOITURES ANCIENNES
ET TRACTEURS
AGRICOLAS**

06.09.34.68.67